

**Airgépédix
vous rappelle
les règles pour
un site internet
conforme**





#BIZDEV34

Règle numéro 1 : votre site doit être sécurisé :

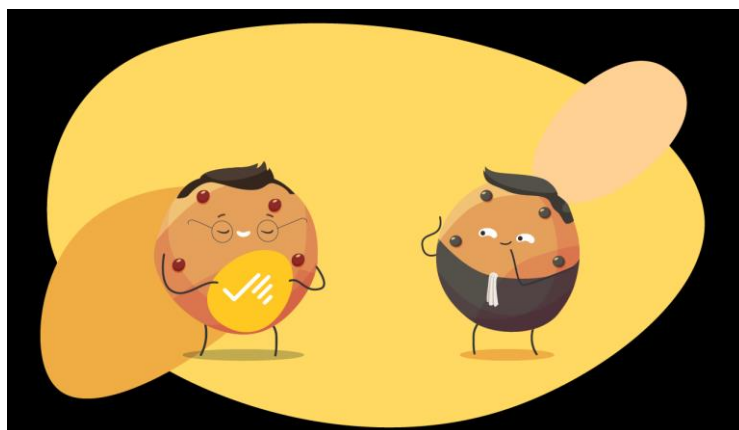
Il s'agit là d'un principe de base. Lorsque Google indexe les sites il vérifie qu'ils sont bien Https. S'ils ne le sont pas Google les pénalise.

Au-delà de cette considération, dès lors que vous collectez des données personnelles via votre site (formulaire de contact, demande de devis, d'étude...) le flux de ces données **doit être protégé** par un certificat SSL.

Ces certificats sont gratuits alors ne vous en passez pas !

En ne le faisant pas vous vous mettez en infraction au RGPD

Règle numéro 2 : la gestion des cookies





#BIZDEV34

Les cookies sont de deux sortes :

- Les cookies techniques qui sont indispensables au bon fonctionnement du site. Ils ne collectent ni ne stockent de données personnelles
- Les cookies de traçabilité : ils sont utilisés afin d'analyser le trafic du site, identifier et suivre les internautes, communiquer des données à nos réseaux sociaux... Ils servent donc à collecter et à stocker des données personnelles.

Si votre site n'utilise que des cookies techniques, vous n'avez pas besoin de recueillir l'accord des internautes pour leur exécution.

Je vous conseille cependant de mettre un petit bandeau sur votre site informant les internautes que vous n'utilisez que des cookies techniques, indispensables à son fonctionnement.

Si votre site utilise des cookies de traçabilité (c'est majoritairement le cas), vous devez dès lors vous inscrire dans les 2 principes de base du RGPD : **la transparence et la responsabilisation.**



#BIZDEV34

Comment cela se traduit-il ?

Par la mise en place d'un **gestionnaire de cookies conforme**.

C'est-à-dire ? Chaque cookie utilisé doit être recensé et une explication claire doit indiquer à l'internaute quelle est sa fonction (**transparence**). Un renvoi vers la politique de confidentialité du site où je ne sais où n'est pas conforme...

Statistiques et audience

Les cookies suivants nous servent à collecter des données anonymes de fréquentation afin d'optimiser l'expérience utilisateur sur notre site.

Tout cocher

	Google Analytics	<input type="checkbox"/>
	Permet d'analyser les statistiques de consultation de notre site	
	Facebook Pixel	<input type="checkbox"/>
	Identifie les visiteurs en provenance de publications Facebook	
	LinkedIn	<input type="checkbox"/>
	Identifie les visiteurs en provenance de LinkedIn	

Consentements certifiés par axeptio

Retour

J'accepte tout

Terminer



#BIZDEV34

Ensuite, une fois informé, l'internaute doit pouvoir pour chaque cookie accepter son exécution.

Il est totalement interdit que les accords soient cochés par défaut !

Il doit être facile de tout refuser que de tout accepter, L'accord n'est bien entendu pas définitif. C'est la **responsabilisation**.

Bienvenue sur le site
M2i Formation

Nous utilisons plusieurs services de mesure d'audience et de comportement sur notre site afin d'améliorer celui-ci.

Ces services sont désactivés par défaut, mais vous pouvez les activer à tout moment à votre convenance.

[Lire la politique de confidentialité](#)

Consentements certifiés par  axeptio

Non merci

Je choisis

OK pour moi

Pour moi la meilleure solution actuellement disponible sur le marché est celle d'Axeptio :

<https://www.axeptio.eu/>



#BIZDEV34

Règle numéro 3 : les formulaires de contact

Comme les demandes de devis ou d'étude, ils servent à collecter des données personnelles. Il est donc obligatoire, afin de respecter le **devoir de transparence**, de préciser aux internautes quelles sont les données collectées, à quelle(s) fin(s), qui y aura accès, combien de temps elles seront conservées.

Il faut ensuite indiquer aux internautes les droits dont ils disposent dans le cadre du RGPD. C'est la **responsabilisation**.

Ce texte doit donc figurer sur tous vos formulaires. Je milite pour qu'il apparaisse avant que l'internaute n'attaque sa saisie, voir sur le côté le pire en dessous. Il est en revanche totalement à bannir de mettre un simple renvoi vers la politique de confidentialité du site...

Règle numéro 4 : la politique de gestion des données personnelles

...ou de protection des données personnelles



#BIZDEV34

On trouve les 2 formulations.

Pour ma part je préfère la première qui est plus explicite.

Si votre site vous sert à collecter des données personnelles (la définition fera l'objet du prochain post), il est obligatoire de faire figurer cette politique, indépendamment des mentions légales. La CNIL préconise qu'elle apparaisse à côté des mentions légales de votre site.

Si vous avez égaré le modèle que je vous avais transmis n'hésitez pas à me le demander à nouveau...

Règle numéro 4 : les mentions légales

Elles étaient déjà obligatoires dans le cadre de la loi Informatique et Liberté. Elles doivent être mises à jour afin de répondre aux obligations du RGPD.

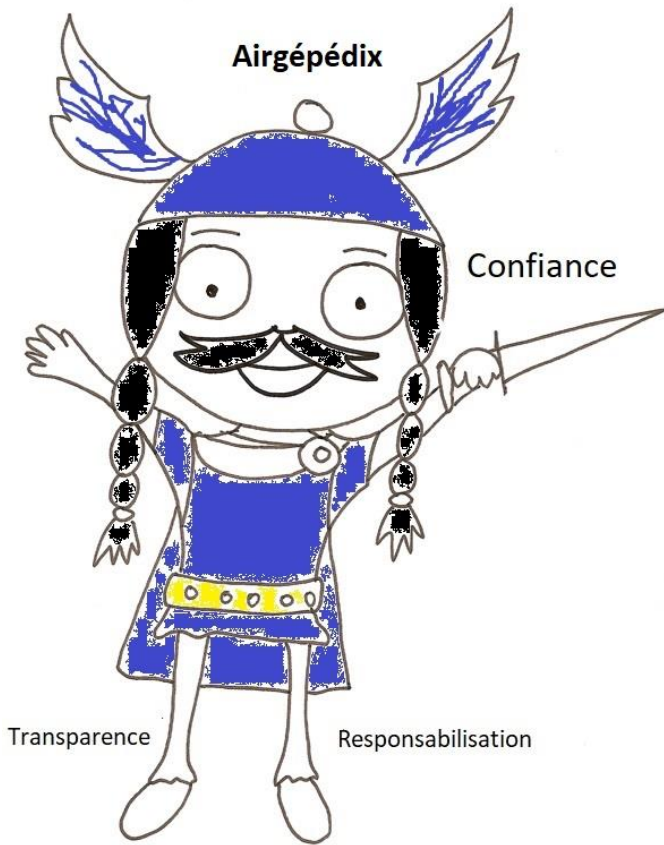
Si vous avez égaré le modèle que je vous avais transmis n'hésitez pas à me le demander à nouveau...



#BIZDEV34

Règle numéro 5 : l'extranet sécurisé

Si votre activité amène vos clients à vous transmettre des documents (copies de pièces d'identité, de RIB, de relevé bancaires, de fiches de paie...) vous devez mettre à leur disposition un extranet sécurisé.



Pour me contacter :

www.bizdev34.fr
francois@bizdev34.fr
06 16 46 35 48

